

LE GÉNOCIDE ARMÉNIEN UN FILM DE LAURENCE JOURDAN



DISCIPLINE : Histoire
NIVEAU : 3^{ème}

Liens avec les programmes scolaires :

L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) -> « civils et militaires dans la Première Guerre mondiale ».

Concepts / Mots-clés :

Génocide, violence de masse, guerre totale, Première Guerre mondiale, crimes contre l'humanité.

Objectifs / Compétences :

Analyser et comprendre les organisations humaines et les représentations du monde ; raisonner, imaginer, élaborer et produire pour rendre compte ; écrire pour communiquer.

1

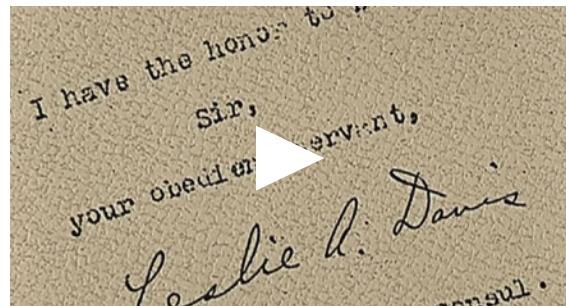


PREMIER TÉMOIN : LA DÉPORTATION ORGANISÉE

Extrait 23'38 - 25'44

Dans cet extrait, un premier témoin évoque les souvenirs de la déportation. Plus précisément, il évoque le départ de la ville ou du village pour une destination inconnue.

2



PREMIER TÉMOIN : LA VIOLENCE DE MASSE

Extrait 29'18 - 30'45

Ici, le même témoin évoque les violences sur les hommes adultes - particulièrement la violence de masse et les massacres systématiques.

LE GÉNOCIDE ARMÉNIEN UN FILM DE LAURENCE JOURDAN



3



DEUXIÈME TÉMOIN : LES MASSACRES

Extrait 32'28 - 33'51

Un nouveau témoin décrit les massacres. Il reprend en partie des informations déjà évoquées.

4



TROISIÈME TÉMOIN : MARCHES DANS LE DÉSERT

Extrait 36'45 - 37'55

Description d'autres violences subies par les populations pendant les marches dans le désert.

5



TROISIÈME TÉMOIN : MASSACRES DANS LES GROTTES

Extrait 40'30 - 42'35

Description des violences – notamment les massacres dans les grottes.

6



PREMIER TÉMOIN : L'EXTERMINATION DANS LE DÉSERT

Extrait 46'22 - 45'30

Description de l'extermination dans le désert.

LE GÉNOCIDE ARMÉNIEN UN FILM DE LAURENCE JOURDAN



PISTES POUR EXPLOITER LES VIDÉOS

> En 1 heure :

Ces témoignages s'inscrivent dans le cadre d'une séquence sur le génocide arménien. Choisir trois ou quatre des extraits sélectionnés en veillant à la pluralité des témoignages.

Après avoir explicité **la notion de génocide**, les élèves étudient un document officiel du gouvernement turc afin de **relever les éléments qui montrent que ces massacres sont programmés**, planifiés avec la volonté de minimiser, dissimuler les réelles motivations des organisateurs du génocide.

Ensuite, les élèves analysent les témoignages vidéo afin de décrire les violences subies. Ils doivent ensuite répondre à la question :

Quelles sont les intentions du réalisateur du film ?

Le réalisateur vise à apporter une pluralité de témoignages.

En conclusion : les élèves doivent identifier les mots-clés qui permettent de caractériser ces actes comme un génocide en répondant à la question suivante :

D'après les divers documents et les témoignages, pourquoi peut-on parler de génocide ?